

# CONCOURS PHOTO TROMPE L'ŒIL



**Ouvert à tous  
Gratuit**

**Date limite  
d'inscription :  
8 mars 2024**

**Renseignements et inscriptions : 06 80 44 55 07**

**Envoyez vos clichés par mail :**

**animationlanvaudan @ yahoo.com**

Règlement disponible sur le site internet de la commune

*Organisation : Conseil Municipal des Enfants de Lanvaudan*

# **CONCOURS PHOTO EN TROMPE L'ŒIL- LANVAUDAN 2024**

## Règlement

### **Article 1 : L' ORGANISATION**

Le Conseil Municipal des Enfants de Lanvaudan propose un concours de photos sur le thème du « trompe l'œil ».

### **Article 2 : LES CRITERES RETENUS**

Les photos présentées au concours doivent présenter une illusion par la perspective. Les photos ne doivent pas avoir été modifiées par des logiciels informatiques.

### **Article 3 : LES CONDITIONS**

Tout le monde peut participer au concours, quels que soient l'âge, le sexe, le lieu d'habitation ou le type d'appareil photo utilisé. Chaque concurrent est autorisé à présenter trois photos maximum.

### **Article 4 : L'INSCRIPTION**

L'inscription se fait par voie numérique (mail : animationlanvaudan @ yahoo.com) jusqu'au **8 mars 2024 dernier délai**.

A la réception de la ou des photos par mail, une autorisation de droit à l'image vous sera renvoyée. Votre participation au concours sera définitive dès le retour de celle-ci.

### **Article 5 : LES CRITERES**

Le jury valorisera principalement la qualité de la photo ainsi que l'originalité de la prise de vue.

### **Article 6 : LE JURY**

Le jury est composé des enfants du conseil municipal des enfants de Lanvaudan, du responsable jeunesse et de l' élu référent de la commune.

### **Article 7 : LES RECOMPENSES**

Une cérémonie de récompenses sera organisée au cours du printemps 2024. Les participants acceptent que leur(s) photo(s) soient exposées sur la commune.

